

Meta

Qu'est-ce qu'une bonne traduction ?

Jacques Flamand

Volume 29, numéro 3, septembre 1984

URI : id.erudit.org/iderudit/002744ar

<https://doi.org/10.7202/002744ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN 0026-0452 (imprimé)
1492-1421 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Flamand, J. (1984). Qu'est-ce qu'une bonne traduction ?. *Meta*, 29(3), 330–334. <https://doi.org/10.7202/002744ar>

Tous droits réservés © Les Presses de l'Université de Montréal, 1984

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne. [<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>]



Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. www.erudit.org

Quelles conditions une traduction doit-elle remplir pour être jugée bonne ? Mais qui est le juge ou l'arbitre ? Quel sage ou quel savant ? Et les critères de la traduction littéraire ont-ils encore une utilité pour la traduction administrative ou technique ? Une traduction estimée bonne à une époque l'est-elle encore trente ans ou trois siècles plus tard ? Le client peut trouver mauvaise une traduction que le traducteur aura pensée bonne ; inversement, le client jugera bonne une traduction que le traducteur aura lui-même considérée comme médiocre, parce que faite, par exemple, sans la documentation voulue ou avec une précipitation impitoyablement imposée. La qualité d'une traduction est-elle un en soi, un absolu ? ou bien est-elle relative à un milieu, à une mentalité, à une époque ? Vaut-il mieux être infidèle avec élégance ou maladroitement fidèle ? Pourtant, n'y a-t-il pas un minimum qu'aucun traducteur ne pourra transgresser, sous peine de trahir ?

Hélas — a écrit André Gide dans une lettre à Thérive — les traductions restent confiées le plus souvent à des êtres subalternes, dont la bonne volonté ne supplée pas l'insuffisance. Un bon traducteur doit bien savoir la langue de l'auteur qu'il traduit, mais mieux encore la sienne propre, et j'entends par là : non point seulement être capable de l'écrire correctement, mais en connaître les subtilités, les souplesses, les ressources cachées, ce qui ne peut guère être le fait que d'un écrivain professionnel. On ne s'improvise pas traducteur¹.

Gide, écrivain qui fut aussi traducteur, pensait donc que le métier de traducteur était si difficile, et important, qu'il fallait être écrivain professionnel pour l'exercer. Sans doute, il parlait de la traduction littéraire, mais son exigence s'applique tout autant à nous, si nous limitons la qualité d'écrivain à celle de rédacteur, autrement dit, de celui qui excelle à manier la langue, sans être forcément un créateur littéraire.

Pour préparer cet exposé j'ai réfléchi, bien sûr, sur ma propre pratique de traducteur, de rédacteur, d'écrivain. Mais j'ai lu aussi ce que bien des traducteurs, qui ont réfléchi avant moi, ont écrit sur ce qu'ils estimaient être une bonne traduction. J'ai également porté mon regard sur le travail des autres, que j'ai pu apprécier comme réviseur, comme pédagogue et formateur, comme correcteur ou appréciateur. Je vais essayer de proposer des éléments de réponse, mais, dans ce domaine du relatif, je ne m'aventure qu'avec précaution, avec crainte même, car il n'est pas de réponse vite faite à la question posée : « Qu'est-ce qu'une bonne traduction ? »

QU'EST-CE QU'UNE BONNE TRADUCTION ?

Devant une telle interrogation, le traducteur de métier est saisi de trouble, presque de vertige. Peut-on répondre à une question aussi complexe ? Qui, en effet, dit le bon et le mauvais en ce domaine ?

Pour les traducteurs professionnels que nous sommes, nous qui faisons notre gagne-pain de la traduction, une double exigence nous tiraille sans cesse,

1. André Gide (1931) : « Lettre à André Thérive », dans *Divers*, Paris, Gallimard, p. 189.

entre la qualité — la « bonne » traduction — et la quantité de mots traduits. Cet équilibre précaire, ce compromis ne nous satisfait que très rarement, car nous avons le sentiment de ne pas avoir donné le meilleur de notre talent. Et d'ailleurs, cette jauge quantitative dont nous sommes trop souvent esclaves, est-elle compatible avec l'œuvre même de traduction ? Car on ne traduit pas des mots, mais des phrases, et des phrases dans des textes. Une telle comptabilité est fondamentalement non-sens. Mais nous sommes pris dans un certain système, faute de mieux. Des voix autorisées se sont déjà écriées. Je pense à notre collègue, Robert Dubuc ; je cite ici un article qu'il a publié en 1970, dans *Translatio* :

Il est peu de travail qui soit aussi difficile que de bien traduire. Si l'on fait ce travail à un débit industriel, il n'en résulte nécessairement qu'une qualité « de série »².

Et un peu plus loin :

Quand on traduit vite, il faut traduire littéralement.

Mais si on émascule toujours le français par la littéralité, il n'est pas étonnant qu'il perde tout élan, toute spontanéité³.

L'impératif de la quantité, de la productivité, vient constamment en conflit avec celui de la qualité, car la recherche de la quantité d'abord, pour que son travail soit « rentable », comme on dit — *primum vivere, deinde vertere...* —, pousse le traducteur à traduire des mots, à traduire des segments de sens minimaux, en leur faisant la violence de les arracher à leur texte et à leur contexte. Il y a là, en fait, un conflit de valeurs, entre l'être et l'avoir, le qualitatif et le quantitatif. Je voudrais évoquer ici non seulement la mémoire mais les paroles d'un grand traducteur, qui fut aussi écrivain, Pierre Daviault ; ce qu'il a écrit s'applique un peu moins à la traduction technique où la précision terminologique est essentielle, mais vaut comme règle universelle :

Formulons ce premier axiome : Il faut traduire l'idée, plutôt que les mots. De même pour la syntaxe. Arrangez les mots dans un ordre qui n'est pas consacré par l'usage, et personne n'en saisira le sens. Or, la syntaxe diffère d'une langue à l'autre. Donc, second axiome : traduire des phrases plutôt que des mots⁴.

2. Robert Dubuc (1970) : « Abus de la traduction », *Translatio*, Ottawa, vol. 9, n° 1, décembre, pp. 4-11, p. 5.
3. *Ibid.*, p. 6 ; cf. p. 9 : « Il faut que les textes traduits cessent de sentir la traduction. Cette exigence est assez peu compatible avec les normes de la production industrielle. »
4. Pierre Daviault (1938) : « Langue et traduction », dans *Deuxième Congrès de la langue française au Ca-*

Nous reviendrons sur ce premier axiome, mais ce sont des phrases, et des phrases dans un texte et un texte dans un contexte que traduit le traducteur ; c'est un sens, une idée qu'il exprime dans la langue d'arrivée, à l'aide de mots, bien sûr, mais de mots organisés en un ensemble signifiant, cohérent et fidèle au sens des phrases et du texte de la langue de départ. Nous reviendrons aussi sur cette notion, centrale et complexe, de *fidélité*.

La mise en garde contre la littéralité, celle-ci étant l'antithèse de la syntaxe juste, de l'idiotisme, du style clair et harmonieux, revient aussi sous la plume de Pierre Daviault :

Pour atteindre son but, la traduction doit se plier à deux règles. 1. Rendre la pensée de l'auteur avec toutes ses nuances ; 2. Avoir l'aisance d'une composition originale. La seconde découle de la première, car le lecteur ne comprendra bien le texte que si la traduction se conforme à ses habitudes de pensée.

Le respect de ces deux règles exige qu'on s'écarte de deux écueils : la liberté excessive et la littéralité. La première trahit l'auteur, la seconde le lecteur. Cette dernière est la plus à craindre.⁵

Les jalons que nous venons de planter avec les réflexions qui précèdent nous aident dans notre itinéraire qui nous conduira, sinon à la réponse évidente, du moins à une meilleure compréhension de la notion de « bonne traduction ». Comme mes remarques s'inscrivent en continuité de tous ceux qui ont réfléchi et écrit sur la question essentielle qui nous préoccupe, je voudrais m'appuyer maintenant sur les réponses à une grande enquête sur la qualité en matière de traduction, thème qui a fait l'objet du Troisième Congrès de la Fédération internationale des traducteurs, à Bad Godesberg, en 1959. Les actes du congrès ont été publiés quatre ans plus tard. Les débats ont porté sur la traduction littéraire, et aussi sur la traduction technique. Considérer la qualité d'une traduction, c'est, exprimé en d'autres termes, rechercher les conditions de possibilité d'une *bonne* traduction.

Devant un texte, le traducteur est appelé à exercer une triple fonction : a) *lecteur*, recevant une impression directe de l'original (ce qui suppose une connaissance approfondie de la langue de départ, du domaine considéré et de son contexte) ; b) *critique* de l'original, par l'analyse qu'il en fait pour le comprendre entièrement, dans toutes ses nuances, et en exprimer tout le sens ; c) *écrivain* ou, pour le moins, *rédacteur*, restituant l'original comme un créateur⁶ ou un coauteur.

nada, Québec, 27 juin – 1^{er} juillet 1937, Mémoires, t. I, Québec, pp. 431-438, p. 435.

5. *Ibid.*, p. 434.

6. Pierre Daviault a écrit, à ce propos : « La traduction a souvent la prétention [légitime] de s'égaliser aux arts de la création intellectuelle ; mais on la relègue vite parmi les basses besognes de l'esprit », dans *ibid.*, p.

Pour Georges Mounin, la qualité première d'une traduction est la fidélité totale à tout le texte, la seconde étant le style, l'esthétique, la beauté littéraire, le talent. Fidélité au texte, oui, c'est-à-dire en même temps fidélité au *contexte*, lequel donne seul la totalité du texte ; fidélité à la *situation* et aux registres de langue ; bref, fidélité à la totalité du message inclus dans l'énoncé. Georges Mounin définit ainsi le contexte : « Le contexte, parti d'un *corpus* de deux ou trois cents mots, s'élargit jusqu'au contenu, dans l'espace et dans le temps, de toute une civilisation⁷. » La civilisation, c'est, en linguistique, la *situation* (géographique, historique, sociale, culturelle), alors que le *contexte* linguistique se limite aux renseignements donnés par le texte.

Avant de revenir à la notion de fidélité, notion qui qualifie la bonne traduction, je donne un témoignage qui corrobore l'affirmation de Mounin, et qui a été apporté dans le cadre de l'enquête de la F.I.T. :

Une traduction doit, pour être de qualité, obéir à deux impératifs : être exacte et agréable à lire ... [Le traducteur] doit savoir manier sa langue maternelle avec aisance, en connaître les finesses et les possibilités, en un mot savoir « écrire », afin de transposer l'œuvre originale dans sa propre langue avec le style qui convient. C'est dire que la seule connaissance linguistique est insuffisante, qu'une culture générale étendue et le goût littéraire sont indispensables au traducteur⁸.

Si un traducteur peut ne pas être écrivain, il doit, dans tous les cas posséder des qualités de rédacteur — savoir écrire — et avoir une grande culture, sans compter la connaissance la plus précise possible du domaine spécialisé duquel relève son texte.

Les qualités qui font la bonne traduction sont, selon les réponses à l'enquête, la précision et l'élégance du style ; la fidélité au texte original et la qualité du 'rendu' ; la fidélité à la fois linguistique et spirituelle ; l'exactitude, mais surtout les qualités de langue et de style ; la rigueur de l'équivalence ; la fidélité au texte traduit, le sens esthétique de la langue du traducteur et l'affinité, etc. On pourrait résumer tous ces éléments de réponse dans une formule qu'a donnée, en d'autres circonstances, Roger-François Moisan : la qualité d'une traduction est un « ensemble de beauté et de fidélité »⁹.

431.

7. Georges Mounin (1963) : « La notion de qualité en matière de traduction littéraire », dans *La Qualité en matière de traduction*, Actes du 3^e Congrès de la Fédération internationale des traducteurs (F.I.T.), Bad Godesberg, 1959, sous la rédaction de E. Cary et R.W. Jumpelt, Symposium Publications Division, Pergamon Press, Oxford, London, New York, Paris, xxiii-545 p., pp. 50-57, p. 53.
8. André Picard, professeur, Bois-Colombes, France, dans *La Qualité en matière de traduction*, Bad Godesberg, *op. cit.*, p. 94.
9. Roger-François Moisan (1965) : « La traduction, mé-

Il s'agit, à ce point, de préciser la notion de fidélité. En effet, on peut se poser la question : mais fidélité à quoi ? Si le message du texte est simple et clair, s'il est univoque, ce qui peut se rencontrer en traduction scientifique ou technique, la notion de fidélité est plus aisée à cerner. En fait, le texte est souvent complexe, polysémique, renfermant non pas *le* sens mais *des* sens, comme c'est le cas pour la poésie, un des genres littéraires les plus difficiles, sinon le plus difficile à rendre en traduction ; on ne peut plus alors parler de *la* fidélité, mais *des* fidélités. Autre exemple : la traduction doit rester délibérément dans le vague si l'original est volontairement flou et ambigu, pour des raisons politiques, diplomatiques ou autres. Fidélité à l'imprécis...

Parmi les traducteurs qui ont réfléchi sur cette notion, je voudrais évoquer Edmond Cary, qui a, avec beaucoup de clarté, distingué divers niveaux de fidélité :

... la fidélité purement sémantique peut présenter des exigences contradictoires selon qu'on s'attache à la fidélité au sens des mots ou au sens des phrases. Plus loin encore, on n'oubliera pas la fidélité aux sens seconds, aux sens cachés, aux allusions, qui contiennent souvent l'essentiel du texte. La qualité d'une traduction dépendra souvent du choix qu'on aura fait entre ces fidélités opposées. Et ce choix, lui aussi, est en grande partie déterminé par le siècle du traducteur, par son public. C'est une sorte de synthèse des diverses fidélités au sens qui donne accès à la fidélité à la pensée de l'auteur¹⁰.

Il faut traduire l'idée, plutôt que les mots, disions-nous avec Pierre Daviault. C'est à la pensée de l'auteur, à l'idée du texte, qu'il faut être fidèle. Une fidélité totale à tout le texte, a dit Georges Mounin. Mais cette fidélité totale est-elle possible ? Rien n'est moins sûr, car la fidélité s'applique autant au *contexte* linguistique du texte, qu'à la *situation* globale, dans le temps et l'espace, dans une société donnée. Être fidèle n'a pas le même sens selon les lieux, les temps, les milieux. Aussi le traducteur, s'il doit fidélité à l'auteur, a le même devoir envers le lecteur, le public, le destinataire. Il lui faut être compris le mieux possible et tenir compte des capacités, des connaissances, des goûts de son lecteur. Il y a donc, inhérent à la fidélité, un élément irréductible de relativité. La fidélité n'est pas un en soi figé. Elle « dépend de ». Pas de fidélité totale ou absolue. De même, pas de perfection absolue de la traduction. Mais, avec Cary, nous pouvons dire :

tier ou profession ? », dans *Journal des traducteurs*, Montréal, vol. 10, n° 4, octobre-décembre, pp. 143-146, p. 144.

10. Edmond Cary, « L'indispensable débat », dans *La Qualité en matière de traduction*, Bad Godesberg, *op. cit.*, pp. [21]-48, pp. 39-40.

Fidélité, exactitude, équivalence [...], voilà sans aucun doute, un des éléments fondamentaux de la qualité, élément qui se prête déjà à un élargissement pour ainsi dire illimité¹¹.

Ainsi, et notre expérience quotidienne ne nous le dit que trop, il n'est point de traduction parfaite. J'ajoute qu'il serait chimérique de chercher la bonne traduction ; en revanche, il y a des traductions possibles. Il n'y a pas une bonne, mais plusieurs bonnes traductions, dont l'une peut être meilleure que l'autre ou les autres, tout en étant elle-même perfectible. Dans le domaine littéraire, on pourrait préciser : la bonne traduction ? non, mais une traduction qui satisfait un certain public, et qui n'offre pas forcément toute garantie de fidélité sémantique. Elle l'est du moins à son lecteur, qui a certaines exigences et des goûts propres. La qualité est liée à l'effet recherché.

Pour ce qui est de la traduction technique, je me suis contenté de quelques allusions. Le traducteur technique doit, comme tout traducteur, bien connaître les deux langues, surtout celle d'arrivée et posséder une solide culture. En outre, il lui faut être très au courant de la technique à laquelle se rapporte le texte qu'il doit traduire : connaissances scientifiques générales poussées, et connaissances précises dans la spécialité. Il doit disposer de la documentation voulue et avoir le temps de chercher la terminologie propre. On a pu donner, en ce domaine, les critères de qualité suivants : « La qualité d'une traduction technique se définit [donc] par l'équivalence complète entre le texte original et le texte traduit¹². » Équivalence qu'il est plus difficile d'atteindre dans le cas d'un texte de départ plus général, plus composé ou plus littéraire.

En mentionnant la nécessité de disposer du temps suffisant pour se documenter, je pense qu'il est bon de rappeler l'importance des conditions de travail et de rémunération du traducteur, conditions qui influent directement sur la qualité de la traduction.

On ne demande pas au traducteur d'entreprise ou du secteur public, pas plus qu'au traducteur à son compte, de faire un chef-d'œuvre à tout coup. Étant donné le peu de temps dont il lui faut souvent se contenter pour se documenter et traduire, il doit, le moins mal possible, produire une traduction au moins de qualité moyenne, ce qui suppose que tout le sens du texte de départ a été compris et se trouve transposé dans le texte d'arrivée. Donc ni faux sens, ni contresens, ni glissement ; tout le sens, rien que le sens. La langue d'arrivée doit toujours être syntaxiquement et grammaticalement correcte, idiomatique, et le vocabulaire juste et précis, sans impropriété. Il faut respecter les niveaux de langue, tenir compte de la destination du texte. D'autre part, un traducteur doit, si possible, travailler en équipe et

consulter plus que les dictionnaires et les fichiers : les collègues. Une traduction doit toujours être revue par son traducteur et révisée par un autre traducteur d'expérience. S'il y a urgence, et faute de mieux, il faudra se contenter de faire relire sa traduction par un autre.

Je m'écarte ici de mon sujet, car j'énonce des conditions de travail favorables à une bonne traduction. Ces conditions, on le sait, sont essentielles, tout comme, d'ailleurs, certaines qualités morales, comme l'honnêteté intellectuelle et la modestie.

Pour conclure, je cite tout d'abord un excellent résumé de ce qui devrait permettre la « bonne traduction » et qu'a donné, voici près de vingt ans, Donald Buchanan :

À mon avis, toute bonne traduction doit répondre à quatre conditions :

- rendre fidèlement le sens du texte
- conserver le style et le ton de l'original
- ne comprendre aucune construction grammaticale incorrecte
- et surtout, s'exprimer dans une langue qui ne laisse jamais soupçonner en aucune manière le fait que c'est une traduction¹³.

Fidélité à la pensée de l'auteur, aisance d'une composition originale et « équivalence de l'effet » sur le lecteur, voilà donc des éléments que, unanimement, on considère comme essentiels à une bonne traduction. La traduction parfaite, définitive n'existant pas, nous pouvons pousser un soupir, de soulagement pour les moins sûrs d'entre nous, d'ardeur et de désir de s'approcher de l'idéal, pour les meilleurs. Mais ici, l'idéal même est relatif, et la traduction, comme toute œuvre humaine, gardera son caractère de finitude et d'inachèvement. Ne perdons rien de notre exigence de qualité, mais ayons en même temps, toujours en réserve, une once d'indulgence et de compréhension pour nos collègues traducteurs débutants ; ce disant, je m'adresse en particulier aux réviseurs, qui ont la tâche ingrate de devoir trancher, trop souvent à la hâte, le bon et le moins bon.

JACQUES FLAMAND

11. *Ibid.*, p. 43.

12. Communication présentée par la Société française des traducteurs, dans la *Qualité en matière de traduction*, Bad Godesberg, *op. cit.*, pp. 323-335, p. 323.